

65, rue Lessard Saint-Jean-de-Matha (Québec) JOK 2SO Téléphone : 450 886-3867

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 601 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 150 255 \$ ET UN EMPRUNT DE 150 255 \$ POUR LE FINANCEMENT DES COMPTEURS D'EAU

AVIS est par les présentes donné, par le soussigné, qu'à sa séance ordinaire du 4 décembre 2024, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha a adopté le Règlement numéro 601 décrétant une dépense de 150 255 \$ et un emprunt de 150 255 \$ pour le financement des compteurs d'eau.

PRENEZ EN OUTRE AVIS QUE ce règlement entre en vigueur conformément à la loi et est disponible pour consultation sur notre site Internet au www.municipalitestjeandematha.qc.ca ou à nos bureaux situés au 65, rue Lessard, Saint-Jean-de-Matha, durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Jean-de-Matha, Québec, ce 17e jour du mois de mars 2025.

Philippe Morin

Directeur général et greffier-trésorier